

## Éditorial

Arcueil, le 14 juin 2024

Nous sommes encore sous le choc des résultats des élections européennes et du score fracassant réalisé par l'Extrême droite, puis de l'annonce irresponsable de dissolution, au soir de ces mêmes élections. Le Gouvernement, par sa politique, tendait déjà ouvertement la main au RN, en appliquant son programme dans l'Éducation, mais aussi avec la loi immigration, et plus généralement en nourrissant la désespérance sociale et la défiance envers la démocratie et ses institutions. Macron ouvre maintenant les portes de l'Assemblée nationale aux partis d'Extrême droite, à leur idéologie raciste, porteuse d'inégalités et de discriminations, aux antipodes de toutes les valeurs que nous portons. Méprisant ouvertement la démocratie, il jette l'ensemble des forces politiques dans une course débridée aux élections et aux alliances, certaines se fondant sans surprise sur la normalisation de l'Extrême droite.



Manifestation « Face à l'urgence se mobiliser contre l'extrême-droite »  
samedi 15 juin 2024 à Paris



L'École et les services publics, la protection sociale, la démocratie sont déjà plus que malmenées par ce gouvernement. Prendre le risque de laisser l'Extrême droite arriver, c'est les sacrifier pour de bon, au nom d'une stratégie politicienne difficile à décrypter. Face à ce pari cynique, notre syndicalisme de transformation sociale porte, avec les forces progressistes de gauche, la lourde responsabilité de contribuer à bâtir un front populaire uni, de tout mettre en œuvre pour gagner, et de mettre enfin un coup d'arrêt à des politiques dévastatrices de régression sociale.

Rassemblements, tracts, travail de conviction sur le terrain... la FSU prend toute sa place dans la lutte contre le danger de l'Extrême droite, et dans la proposition d'une alternative sociale, féministe, écologiste.

Le 30 juin, le 7 juillet, voter, faire voter, résister !

Marie Chardonnet, Maud Ruelle-Personnaz et Antoine Tardy,  
co-secrétaires généraux du SNES-FSU Versailles

**Toutes les voix pour une alternative sociale, féministe et écologiste !  
Le 30 juin et le 7 juillet, voter, faire voter et résister !**

## SOMMAIRE

- p. 1 : Édito
- p. 2 : Actualité : Mobilisations choc des savoirs
- p. 3 : Actualité : Choc des savoirs et extrême droite
- p. 4 : Défendre ses droits, dans un contexte de saccage du paritarisme et de la Fonction publique

# ACTUALITÉS

## Contre « le choc des savoirs », une forte mobilisation dans l'académie

AG virtuelles organisées par les sections académique et départementales, coordination des actions au sein d'une commune ou d'un bassin, soutien aux mobilisations locales, relais via les réseaux sociaux, modèles de motions pour les CA, questions qui fâchent pour les réunions avec l'inspection...

Le SNES-FSU Versailles est pleinement engagé dans la lutte contre la réforme du « choc des savoirs », massivement rejetée comme l'ont montré les nombreuses actions locales et la mobilisation nationale très réussie du samedi 25 mai.



## Échos des mobilisation



Les mobilisations ont été très nombreuses dans les 4 départements : opérations « collèges déserts », manifestations, rassemblements, tractages... Vous trouverez ci-dessous quelques exemples. Toutes les informations sur les mobilisations et les actualités départementales sont sur notre site :

<https://versailles.snes.edu/spip.php?article6846>



**92**

CONTRÔLE CHOC DES SAVOIRS !!!  
Les parents d'élèves appellent à garder les enfants à la maison !!!  
**COLLEGES DESERTS à VILLIERS-le-BEL**  
MLK BLUM ST EX  
**VENDREDI 24 MAI 2024**  
Les organisations syndicales des établissements appellent les enseignants à soutenir l'action des parents  
**Marche pour l'ÉCOLE PUBLIQUE**  
Départ devant chaque collège.  
Blum: 17h / Saint-Ex: 17h / MLK: 17h  
**RASSEMBLEMENT À 18H**  
PLACE JEAN VILLARD

Dans les Hauts-de-Seine, l'opposition à la réforme Attal s'est concrétisée notamment par l'occupation du collège du Haut-Mesnil, le 13 mai, par les parents d'élèves mais aussi par les enseignant·es. Une fresque a été réalisée pour appeler à la mobilisation et à la grève. Quelques jours auparavant parents et professeurs avaient organisé une marche partant de la mairie de Montrouge. Une marche avait déjà été organisée le 30 avril dans la ville d'Antony.

### 95

Le vendredi 24 mai, une opération « collège désert » a eu lieu dans les établissements de Viarmes, de Domont, de Montsoult, de Bouffémont, d'Écouen, d'Ézanville et de Villiers-le-Bel. L'occasion d'organiser une marche au départ de chaque collège et un ras-

semblement à Villiers-le-Bel, place Jean Vilar. Cette journée - un vrai succès ! - a prolongé une mobilisation commencée des semaines plus tôt : des actions avaient été lancées dès le mois de mars notamment au collège Stendhal de Fosses.

# ACTUALITÉS

## Poursuivre la lutte et faire échec au « choc des savoirs »

La mobilisation se poursuit et le rejet unanime de la réforme ne peut que la mettre en échec. Que faire maintenant ?

- Refuser de constituer des groupes de niveau lors des conseils école-collège, et ensuite lors de la préparation de la rentrée dans chaque établissement.

- Refuser en CA la mise en place des groupes de besoins » et imposer le maintien de groupes classe hétérogènes. S'appuyer sur les textes réglementaires pour imposer un vote sur l'organisation pédagogique et faire des contre-propositions. Plus de détails dans cet article :

<https://www.snes.edu/agissons/outils/agir-en-conseil-dadministration-contre-les-groupes-de-niveau/>



**Non au « choc des savoirs »**

~~« Choc des savoirs »~~

**Choc des moyens pour l'École publique**

**#NousNeTrieronsPasNosÉlèves**

- Refuser la mise au pas et défendre la liberté pédagogique au sein des équipes de Français et Mathématiques en résistant aux tentatives d'imposer des progressions et évaluations communes rigides.

- Se coordonner avec les collègues pour, à nouveau, lors des prochaines réunions avec les inspections, exprimer votre rejet de la réforme

- Poursuivre les actions locales et envisager les suites à la rentrée. Demandez des conseils et de l'aide à votre section départementale.

Retrouvez sur le site académique toutes les informations et outils pour lutter contre le choc des savoirs :

<https://www.versailles.snes.edu/spip.php?article6846>

**Face à une extrême-droite aux portes du pouvoir, la lutte contre la logique réactionnaire du tri social est une priorité !**

### **« Le choc des savoirs », un projet réactionnaire au service des idées d'extrême-droite**

Groupes de niveau, remise en cause du collège unique, examen couperet en fin de troisième, port de l'uniforme, labellisation des manuels, autant de mesures initiées par le gouvernement Attal. **Or, ces mesures sont précisément celles que porte le Rassemblement National !** Ainsi le programme du RN de 2022 propose « la fin du collège unique » et de faire du brevet des collèges « un examen d'orientation post-troisième ». Ailleurs, il défend le principe d'une mainmise du Parlement et du Gouvernement sur les programmes

et manuels puisque « le détail des programmes et les labels validant les manuels scolaires relèveront du ministère de l'Éducation nationale. » Bien sûr, l'uniforme et une vision autoritariste de l'école sont au cœur de ce projet, visant à mettre au pas les professeurs, réduits à diffuser les savoirs fondamentaux et l'amour de la nation à travers un enseignement de l'histoire version roman national.

**Le « choc des savoirs » est donc un cheval de Troie dont un gouvernement d'extrême-droite pourrait aisément s'emparer pour mettre à bas l'école publique émancipatrice que nous portons.**

**Une raison de plus, s'il en fallait encore au SNES-FSU, d'appeler à voter pour une alternative sociale, féministe et écologiste, et contre l'extrême-droite !**

# Défendre ses droits, dans un contexte de saccage du paritarisme et de la Fonction publique

## Quel avenir pour le statut des fonctionnaires ?

Le statut général des fonctionnaires, créé par la loi du 19 octobre 1946, instaurant le paritarisme, a été conçu au service de l'intérêt général, pour protéger autant la population que les fonctionnaires. Il s'agissait d'éviter les graves dérives du régime de Vichy (fonctionnaires soumis aux ordres de leur hiérarchie et du pouvoir en place, sans possibilité de désobéir), en posant les principes d'égalité, d'indépendance (une protection contre les pressions hiérarchiques, locales ou gouvernementales) et de responsabilité. Le paritarisme, en donnant aux représentants des personnels un droit de regard sur les opérations de carrière, de mutation, garantissait le principe d'indépendance. La loi Le Pors de 1983, en réaffirmant notamment l'indépendance des fonctionnaires, citoyens à part entière dont la liberté d'opinion est garantie, a consolidé ce statut.

En 2019, la loi dite de Transformation de la Fonction publique, en privant les commissions paritaires de leurs principales prérogatives, a fait voler en éclats des garanties statutaires. Elle remet en cause les principes d'égalité et d'indépendance et met en péril la Fonction publique. Le deuxième acte du saccage du statut général des fonctionnaires est ouvert, avec le refus de nouvelles mesures salariales, et le nouveau projet de loi Fonction publique : individualisation des rémunérations, selon un prétendu mérite, risques aggravés de clientélisme et d'arbitraire dans les déroulements de carrière et facilitation du licenciement, ce prétendu « tabou » !

**Des fonctionnaires mis au pas ? Tout l'équilibre du statut serait dénaturé. Le RN, étranger aux notions d'égalité et d'intérêt général, irait sans doute plus loin encore dans cette casse, s'il arrivait au pouvoir. Rétablissement du paritarisme, statut général unifié, indépendance des fonctionnaires : continuons de porter le retour à ces principes fondateurs, seules alternatives aux projets dévastateurs !**

**DITES NON À LA LOI  
DE TRANSFORMATION  
DE LA FONCTION PUBLIQUE !**



## Mutations, carrières : des droits individuels et collectifs à défendre !

### • Intra 2024

Quel bilan pour ce 5<sup>ème</sup> mouvement, sans aucun contrôle paritaire sur le respect des règles ? Opacité, erreurs sur les postes mis au mouvement, ou dans les affectations, collègues et organisations syndicales privé-es d'informations...

→ **Vous n'obtenez pas votre vœu 1**, vous êtes muté-e en extension, non muté-e... Faites un recours et mandatez le SNES-FSU !

→ TZR à la rentrée 2024 ? Informez-vous sur vos droits, avec le SNES-FSU !

Toutes les infos sur notre site, rubriques Mutations et TZR.

### • Rendez-vous de carrière 2023-2024

Les comptes-rendus seront communiqués fin août seulement, et l'appréciation finale entre le 11 et le 13 septembre. Saisissez-vous des possibilités de recours ! **En 2024, 73 % des collègues ayant saisi la CAPA, toutes et tous défendu-es par les élu-es FSU, ont obtenu satisfaction.**

### • Hors classe et classe exceptionnelle : bientôt les résultats !

Ratios de promotion, calendrier, possibilités de recours : toutes les infos sont sur notre site, rubrique Carrières.

## CAPA RDV de carrière

**Vendredi 9 février,  
les élu-es FSU ont  
obtenu que 73 % des  
appréciations finales  
soient revues à la  
hausse.**